



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2024

20h00

Ordre du jour

1°- DECISIONS DU MAIRE

2°- AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2.1. Décision modificative - budget de la commune
- 2.2. Demande gracieuse de dégrèvement de facture d'eau
- 2.3. Modification de tarifs communaux
- 2.4. Sollicitation d'une subvention au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchés par un événement climatique ou géologique grave
- 2.5. Modification du taux de taxe d'aménagement - Zone de Pirolles
- 2.6. Vote des tarifs de l'Eau et de l'Assainissement 2025
- 2.7. Mise en place des redevances de « consommation d'eau potable », de performance des systèmes « des réseaux d'eau potable » et de performance des « systèmes d'assainissement collectif »
- 2.8. Dissolution des budgets Eau et Assainissement en 2025
- 2.9. Approbation de la convention désignant la structure « chef de file » et portant répartition du personnel suite à la dissolution du Syndicat des Eaux Loire Lignon
- 2.10. Mise à l'honneur de beauzacois avec attribution de récompenses

3°- AFFAIRES GÉNÉRALES – PERSONNEL COMMUNAL

- 3.1. Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière Police Municipale
- 3.2. Modification des modalités d'intervention des astreintes hivernales
- 3.3. Approbation d'adhésions de nouvelles communes au Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants

4°- PATRIMOINE COMMUNAL

- 4.1. Etude et validation du programme de travaux issu du Diagnostic Eau et Assainissement

5°- QUESTIONS DIVERSES

A Beauzac, le 13 décembre 2024

Le Maire,
Jean-Pierre MONCHER,

